

Driss Merroun plaide pour des schémas régionaux d'aménagement et de transformation numérique

Le ministère de l'Urbanisme et de l'aménagement du territoire travaille pour adapter au nouveau découpage régional la récente feuille de route qu'il a élaborée, relative à l'aménagement numérique des territoires.

Le ministère de l'Urbanisme et de l'aménagement du territoire a dévoilé les grandes lignes de sa vision de «l'aménagement numérique des territoires». L'annonce a été faite à l'occasion du colloque organisé, mardi à Casablanca, par la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM) autour du thème «transformation numérique des territoires : levier pour la promotion de la compétitivité et de la durabilité des territoires». Dans ce contexte, le ministre de l'Urbanisme et de l'aménagement du territoire, Driss Merroun, a évoqué toute une feuille de route proposant des actions susceptibles de favoriser la cohérence entre les politiques publiques nationales et régionales pour qu'elles aillent dans le sens d'un rééquilibrage des régions et des territoires, le but étant de permettre l'interconnexion entre les citoyens, les institutions et les collectivités territoriales. Il a souligné dans ce sens que l'atteinte des objectifs escomptés à travers le processus de la régionalisation avancée ne peut se faire uniquement à travers les plans de développement régionaux (PDR) et les schémas régionaux d'aménagement du territoire (SRAT). «Cela doit passer aussi à travers un schéma régional d'aménagement et de transformation numérique du territoire», a-t-il insisté.

La directrice de l'aménagement du territoire au sein du département de l'Urbanisme et de l'aménagement du territoire, Latifa Nehnahi, a détaillé, lors de cette rencontre, la vision du «schéma stratégique numérique régional». Un schéma qui se décline, explique-t-elle, en sept objectifs stratégiques prenant la forme de leviers de

l'aménagement numérique des territoires au sein des régions. Les objectifs touchent six domaines d'intervention : les infrastructures et services de télécommunications, le développement économique, le tourisme et la culture, l'éducation, les services et les collectivités. Le département de l'Urbanisme estime pouvoir ainsi mettre sur pied 27 objectifs opérationnels (objectifs qu'il divise en deux catégories, premier et deuxième rang). Il s'agit, entre autres, de la généralisation de l'offre concurrentielle sur l'Internet, le haut débit, les incubateurs et les pépinières dédiées aux TIC, l'implémentation des réseaux...

Or il faut souligner que la réflexion autour de cette vision a démarré alors que le Maroc disposait de 16 régions. Le ministère va ainsi entreprendre une série de visites aux douze régions pour pouvoir adapter cette vision au nouveau découpage régional. Le but est d'amener les nouvelles régions à intégrer «l'aménagement numérique» dans la planification stratégique régionale. Il faut le dire, les nouvelles régions sont demandeuses.

C'est ce qu'a confirmé, lors de ce séminaire, le directeur de l'économie numérique au département de l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique, Badr Boubker. En effet, il a relevé que pour l'installation des «Technopark», sa direction avait peiné à trouver des bâtiments à cette fin. «Aujourd'hui, dans le cadre de la nouvelle approche régionale, ce sont les régions qui viennent demander d'installer des Technopark en proposant le bâtiment adéquat pour le faire. C'est le cas des régions de Marrakech et d'Agadir», a-t-il annoncé en exposant le bilan de la stratégie Maroc Numeric 2013, devenue entretemps Numeric 2020. De son côté, le président de la Chambre française de commerce et d'industrie, Jean-Marie Grosbois, a mis l'accent sur l'évolution urbanistique que connaît le Maroc et la place que doit



Driss Merroun.

occuper le numérique à cet égard. «L'urbanisation au Maroc a plus que doublé durant ces cinquante dernières années et le pourcentage des habitants en zone urbaine devrait atteindre 70% à l'horizon 2050, les territoires sont confrontés à des mutations importantes impactant directement les modes de gestion et d'aménagement, les systèmes de planification et leur attractivité».

Les outils numériques, en évolution continue, transforment les pratiques professionnelles et personnelles, présentant de formidables potentialités dans ce sens, a-t-il ajouté. Les enjeux sont donc de taille. Et les participants au colloque ont été unanimes à souligner que le défi à relever concerne la manière dont les territoires exploiteront l'outil numérique dans sa capacité à métamorphoser les systèmes de planification, ainsi que les modes de gestion et d'aménagement des territoires. Autrement dit, comment mettre en usage, au plus près des territoires, les formidables potentialités technologiques qui se présentent ? ■

Brahim Mokhliss

Les outils numériques, en évolution continue, transforment les pratiques professionnelles et personnelles, présentant de formidables potentialités.